

L'ÉCLAIR

JOURNAL CATHOLIQUE, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

PARAISANT A LYON LE SAMEDI

ABONNEMENTS :

RHÔNE et départements limitrophes. 1 an, 6 fr. — 6 mois, 3 fr. 50
Autres départements. 1 an, 7 fr. — 6 mois, 4 fr. »
Etranger. le port en sus.
Les abonnements partent du 1^{er} de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

Rue Mulet, 8, à l'entresol

Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus

Il sera donné un compte rendu des ouvrages envoyés.

Les ANNONCES seront reçues aux bureaux du Journal

TOUS LES JOURS DE 2 A 4 HEURES, LES DIMANCHES ET FÊTES EXCEPTÉES

Boîte : place Bellecour, 3, dans la cour

Vente en gros : Rue Mulet 8.

SOMMAIRE: MESSE. — 21 JANVIER 1793. — COURSE AUX NOUVELLES. — MONARCHIE ET RÉPUBLIQUE, L. Ducurtyl. — OU L'ÉGLISE CATHOLIQUE OU LA RÉVOLUTION, X. — FEUILLETON, René Stine. — CHARITÉ RÉPUBLICAINE, André Dufaut. — LES IDÉES DE TANTE VIEILLOTTE, E. Meunier. — BULLETIN FINANCIER, L. R. — VARIÉTÉS, E. R.



Demain dimanche 27 courant, une Messe sera célébrée à Saint-Bonaventure, à onze heures et quart, en mémoire de la mort du Roi

LOUIS XVI

Vous êtes invité à y venir, avec votre famille, prier pour la France.

Une quête sera faite au profit des Écoles de la paroisse.

LE 21 JANVIER 1793

La date de ce jour nous ramène le souvenir d'un crime à jamais détestable, que nos cœurs ne sauraient oublier.

Oui, crime détestable, rappelons à ce sujet les paroles prononcées par le noble défenseur du Roi, M. de Séze, s'adressant à cette tourbe de sectaires qui s'érigent en haute cour de justice :

« Je cherche parmi vous des juges, et je ne trouve que des accusateurs. »

C'est au nom du peuple, de ce peuple que le Roi aimait et au bonheur duquel tendaient toutes ses aspirations que 361 conventionnels condamnèrent à mort Louis XVI.

Ce peuple qui comprenait combien il était aimé, mais assez lâche pour laisser consommer le sacrifice, fut frappé de stupeur. Son premier cri après le forfait, fut une malédiction pour les assassins et le mépris pour leur famille.

Autrefois, à l'occasion du 21 janvier, dans toutes les églises de France, était lu le testament du Roi Louis XVI. Citons-en quelques passages :

« Je prie Dieu de recevoir le repentir profond que j'ai d'avoir mis mon nom, quoique cela fût contraire à ma volonté, à des actes qui peuvent être contraires à la discipline de l'Église catholique.

« Je prie tous ceux que je pourrais avoir offensés par inadvertance, car je ne me rappelle pas avoir fait sciemment aucune offense à personne, ou ceux à qui j'aurais pu avoir donné de mauvais exemples ou des scandales, de me pardonner le mal que je puis leur avoir fait.

« Je prie tous ceux qui ont de la charité d'unir leurs prières aux miennes pour obtenir de Dieu le pardon de mes péchés.

« Je pardonne de tous mon cœur à ceux

qui se sont faits mes ennemis, sans que je leur en aie donné aucun sujet, et je prie Dieu de leur pardonner.

« Je recommande à mon fils, s'il avait le malheur de régner... qu'il doit oublier toutes les haines et tous les ressentiments, et notamment tout ce qui a rapport aux malheurs et aux chagrins que j'éprouve; qu'il ne peut faire le bonheur des peuples qu'en régnant suivant les lois, mais en même temps qu'un roi ne peut se faire respecter, et faire le bien qui est dans son cœur qu'autant qu'il a l'autorité nécessaire, et qu'autrement, étant lié dans ses opérations, et n'inspirant point le respect, il est plus nuisible qu'utile... »

« Je pardonne encore très volontiers à tous ceux qui me gardaient, les mauvais traitements et les gênes sans nombre dont ils ont cru devoir user envers moi et les miens. »

Le roi monta sur l'échafaud, s'avança avec fermeté du côté qui faisait face aux Tuileries, et commanda aux tambours de cesser de battre, ce qu'ils firent, Alors Louis XVI s'écria :

Je meurs innocent, je pardonne à mes ennemis, je désire que mon sang soit utile aux Français et qu'il apaise la colère de Dieu... Le roi allait continuer, quand Santerre, après avoir dit à Louis XVI: *Je vous ai amené ici, non pour haranguer, mais pour mourir*, ordonna aux tambours de faire un roulement qui couvrit sa voix; c'est alors que le roi s'abandonna aux bourreaux, et à dix heures dix minutes, l'horrible sacrifice était consommé.

L'abbé Edgeworth n'abandonna pas le Roi à son dernier moment, et à l'instant même où la hache régicide allait se détacher du chapeau, il prononça ces paroles sublimes : *Fils de saint Louis, montez au ciel !*

Il semblait donc que le sang du Roi martyr eut payé toute la dette contractée envers la majesté divine, et cependant l'Enfant du miracle, ce digne descendant de Louis XVI par le cœur, Celui qui était l'espoir de la France, Celui qui avait, parce qu'il le méritait, tout notre amour, est mort en exil, sans être remonté sur le trône de ses ancêtres et la révolution est toujours maîtresse de la France.

Pour la première fois depuis 1826, on n'a pu assister à la messe commémorative qui était dite tous les ans dans la chapelle Expiatoire, le gouvernement l'ayant fait fermer, et qui plus est, en ayant fait enlever tous les objets servant au culte.

Mais les prières n'en ont pas été moins ardentes, moins nombreuses, et sur tous les points de la France la foule, plus compacte que jamais, envahissait les églises afin de demander pitié et miséricorde.

COURSE AUX NOUVELLES

Réception catholique. — Son Éminence le cardinal Caverot venant de Rome par la voie du Saint Gothard, s'est arrêtée à Fribourg avant de rentrer dans son diocèse.

Des préparatifs avaient été faits pour honorer

à son arrivée le prince de l'Église et l'ami de Mgr Mermillod. Une foule considérable s'était transportée à la gare; devant le vestibule étaient les drapeaux des sociétés catholiques de Fribourg, accompagnés des membres de ces sociétés.

Les associations catholiques avec leurs drapeaux se sont formées en cortège, entre deux rangs de flambeaux et ont escorté la voiture où l'Éminentissime Cardinal avait pris place à côté de Sa Grandeur Mgr Mermillod, jusqu'à la porte de l'évêché au-dessus de laquelle étaient les armes de l'archevêque de Lyon, entourées d'un cadre de lumières.

En ce moment, les détonations des mortiers ont salué le prince de l'Église, et peu après la splendide sonnerie de Saint-Nicolas a exprimé harmonieusement l'allégresse et l'enthousiasme de la population.

Sa Grandeur l'Évêque de Genève et Lausanne aime Lyon, et il sait combien l'aime notre population.

Cette réception faite au premier Pasteur de notre diocèse, inspirée par l'amitié qui unit ces deux Prélats, n'est elle pas aussi due à un sentiment de reconnaissance de Mgr Mermillod pour l'hospitalité que lui ont toujours donnée les Lyonnais, pour l'amour qu'ils lui ont toujours témoigné.

Hérault. — On vient de fermer le cercle catholique d'ouvriers de Montpellier. On lit à ce propos dans notre confrère l'Éclair :

« Quelques amis du cercle sont allés s'informer auprès de l'administration des causes de cette mesure. M. le préfet a constaté de la façon la plus explicite que la société sur laquelle on appelait son attention n'avait jamais fourni des motifs à la moindre plainte, et qu'elle n'avait même pas de dossier à la préfecture; mais on ne lui permet pas d'exister sans autorisation administrative. Sur cette réponse, une demande d'autorisation a été immédiatement déposée. Si elle est repoussée, le cercle restera jusqu'au bout respectueux de la légalité.

« Quant aux hommes dévoués qui s'intéressent à cette création, ils chercheront d'autres moyens de témoigner aux classes laborieuses la sympathie dont elles ont plus que jamais besoin en nos temps d'épreuves sociales. »

Encore des Parias. — M. Tirard vient de donner des ordres pour éliminer des concours d'admission, dans les bureaux des finances, des candidats dont les familles ont eu des attaches avec les régimes précédents.

Œuvre des Cercles catholiques. — On nous annonce que l'Assemblée régionale de l'Œuvre des Cercles catholiques d'ouvriers qui s'est ouvert à Lille, jeudi 24 janvier, est de la plus haute importance. Les grands industriels du Nord, justement préoccupés de la crise ouvrière, suivent avec intérêt ces réunions, où tous sont conviés à émettre leur opinion sur les applications pratiques que l'Œuvre propose comme contenant la solution de la question sociale.

L'Œuvre des cercles veut faire la lumière; elle appelle la contradiction. On présume qu'il sera fait une certaine opposition à l'idée corporative telle que l'Œuvre la comprend, telle que l'expose son organe officiel, l'Association catholique.

Cette idée heurte encore bien des préjugés, l'école libérale la repousse avec colère. Certains économistes chrétiens ne l'admettent qu'avec des réserves, des distinctions, des accommodements. L'Œuvre des cercles persiste dans ses affirmations. L'avenir dira si elle se trompe ou si sa formule est la vraie.

Le Cardinal-Archevêque de Lyon, de retour dans son diocèse, assistera demain dimanche, à tous les offices de l'église Saint-Polycarpe, à l'occasion de la fête patronale de cette paroisse.

Grande Messe à 10 heures. Vêpres à 3 heures,

sermon par le R. P. Astier, procession et bénédiction du T. S. Sacrement,

Une retraite sera donnée aux Dames patronesses de l'Œuvre des Cercles catholiques ouvriers — région du Sud-Est — chez les dames de la Retraite, place de Fourvière, n° 3. Elle commencera le 29 janvier au matin et se terminera le 1^{er} février au soir. La cérémonie de clôture sera présidée par Mgr le Cardinal-Archevêque.

Cette retraite sera prêchée par le R. P. Mombur, de la Compagnie de Jésus. Les instructions auront lieu le matin à 9 heures et le soir à 3 heures.

Les personnes qui, sans appartenir à l'Œuvre, désireraient suivre ces exercices seront admises dans la maison des Religieuses.

Société de Géographie de Lyon.

— Dimanche dernier brillante réunion au théâtre Bellecour. La Société de Géographie faisait le 10^e anniversaire de sa fondation.

M. Ferdinand de Lesseps, président honoraire de la Société, avait bien voulu entretenir les Lyonnais de sa grande œuvre sur le canal de Suez, de son travail gigantesque dernièrement entrepris du Panama.

A ce sujet, il a fait remarquer, combien il savait faire profiter au bonheur des gens qui sont sous sa direction la maladresse de nos gouvernants; on a, dit-il, chassé les sœurs de la Terre française, je les ai, moi, prié de venir à Panama, elles sont là en grand nombre et nos malades ont au moins des soins intelligents et dévoués : Je n'appartiens à aucun gouvernement, mais je n'aime pas les républicains et les libéraux qui partent en guerre contre la religion, comme certains le font (applaudissements).

Élections législatives. — La journée électorale du 20 janvier aura été mauvaise pour la République.

M. Grout et M. Arnous ont été élus dans les arrondissements de Dieppe et de Barbezieux. Un seul candidat républicain a été victorieux, c'est M. Bartoli.

Le candidat monarchiste, M. Grout, remplace M. Lanet, député républicain, décédé. C'est un siège gagné par les royalistes, dans une circonscription que le parti républicain considérait depuis longtemps comme définitivement acquis à sa politique.

Il y a là, pour nos amis et pour notre cause, un véritable encouragement.

M. Arnous est bonapartiste, mais de ces bonapartistes qui veulent avant tout un gouvernement défendant la religion.

Société des Amis des Arts. — L'exposition annuelle est ouverte depuis hier.

Elle a été retardée par suite de l'installation du salon des Arts décoratifs, qui complètera agréablement l'exposition de peinture.

Comme d'habitude, les lundis, mardis, mercredis et jeudis sont des jours payants (prix 50 c.); les vendredis et les samedis sont réservés aux sociétaires.

Un journal radical se serait, dit le *Salut public*, indigné de ce que le maire « de la commune si républicaine de Lyon » ait signé de son nom l'affiche de la Société des Amis des Arts, où se trouve la clause suivante : « MM. les ecclésiastiques seront admis les vendredis et les samedis. »

Ce manque d'usage de la part des écrivains radicaux ne nous surprend pas, et notre confrère doit bien savoir que ces gens, *bouffis d'orgueil*, ne sont qu'un composé de basse envie de jalousie.

Mère et Fils, poème par E. Meunier. — C'est un récit simple et attachant. A une veuve, dont le mari est tombé sur le champ de bataille de Magenta, il restait un fils qu'elle élevait avec amour, l'éloignant des jeux bruyants, de peur que « de la gloire il rêvât la chimère et prit des goûts guerriers dans ces amusements. »

Mais l'enfant « se faisait grave » et vint lui dire un soir qu'il voulait être prêtre. Le voilà donc au séminaire, et la mère, qui rêve gloire et chimère à sa manière, le voit déjà évêque et paré de la pourpre.

C'est une autre gloire qui attire le jeune lévite : il ira porter l'Evangile et la civilisation aux peuples de l'Afrique :

C'est au missionnaire
D'avancer le premier et d'ouvrir le chemin,
Où le savant hardi le rejoindra demain

Et la mère oubliant tous ses rêves passés
Sentant son cœur vaincu par cette foi d'apôtre,
En écoutant son fils, en ébauchait un autre.
Un rayon de bonheur illuminait leurs fronts.
Puis elle murmura : « Tous deux nous parts ! »

Si les sentiments sont nobles et élevés, la forme sous laquelle ils sont présentés est irréprochable.

Le vers est large est plein, l'expression toujours juste s'y mène sans contrainte; nous ne sommes point surpris que ce petit poème ait été couronné dans un récent concours, nous ne serions pas davantage surpris qu'il trouvât sa place sur le bureau de tous nos lecteurs.

Paroisse de N.-D. Saint-Vincent.
— Un salut solennel d'actions de grâces sera célébré vendredi, 1^{er} février, à huit heures du soir, pour une œuvre de charité.

Le sermon sera donné par M. l'abbé Forest, chanoine d'honneur, supérieur de la Maison des Chartreux.

Audition musicale avec le concours de M. Trillat, organiste de la Primatiale, et de M. Bay, violoncelle.

La Violon-Cécile, le chœur des hommes et l'orchestre de la Société (110 exécutants) sous la direction de M. L. Reuchsel, officier d'académie.

Monarchie et République

(Suite.)

La persistance des républicains contemporains à ne vouloir reconnaître la liberté en France que depuis la Révolution, prouve qu'ils n'ont pas lu l'histoire, ou qu'ils ont voulu l'oublier. M. Madier-Montjau, dans sa conférence, s'est conformé à la tradition Jacobine. Et pourtant en continuant un parallèle impartial entre la Monarchie française et la République ressuscitée, qu'est-ce que l'histoire nous apprend?

Sous Charlemagne, qui marque la limite à laquelle est enfin consommée la dissolution de l'ancien monde romain et barbare, et où commence vraiment la formation de l'Europe moderne, du monde nouveau; sous Charlemagne; on peut dire sous sa main, la Société européenne est sortie des voies de la destruction pour entrer dans celles de la création. Des institutions nouvelles étaient introduites simultanément dans les villes et dans les campagnes; c'était par l'élection que les évêques (Escarbins) étaient choisis par le commissaire du prince et les comtes et le peuple.

Pendant la période qui suit la mort de Charlemagne, c'est l'ère féodale qui commence.

L'aristocratie féodale ne fut en France qu'une hiérarchie de supérieurs et d'inférieurs; hiérarchie fondée sur des droits et des devoirs, mais qui ne consacra que des rapports individuels, sans consistance d'un corps politique. Quand le roi se fut placé enfin au sommet de

cette confédération où dominait le principe de l'isolement et de l'inégalité, il devint le centre de toutes les obligations féodales, l'objet le plus élevé de la fidélité et du dévouement; dès lors la féodalité fut vaincue.

Or, quand le mouvement émancipateur se développe-t-il?

C'est sous ce roi dont le nom a souvent été proclamé quand on a parlé de l'affranchissement des communes, des franchises municipales; c'est sous Louis VI dit le Gros. Ce mouvement s'opère contre la féodalité qui a d'abord été une force défensive contre une sorte de renaissance de la barbarie.

En effet, après Charlemagne, le dix-neuvième siècle applique pour la population urbaine la lutte contre les pouvoirs féodaux et leur oppression. Alors se forme un droit commun de coutumes municipales. C'est le courant d'une révolution municipale qui s'étend, et c'est au douzième siècle, sous Louis-le-Gros, que le mouvement s'accroît et se développe.

Il est des historiens, qui ont attribué à ce roi, l'initiative dans cette révolution, ainsi que l'a proclamé la Charte de 1814. D'autres historiens ne considéraient l'action du roi Louis le Gros, que comme favorable à l'érection des communes, qui surtout n'appartenaient pas encore à la couronne.

Quel que soit le degré de vérité de ces opinions, sans vouloir exagérer la participation du roi Louis VI, il est incontestable que la liberté communale n'en a pas moins progressé sous ce souverain d'abord, puis sous les successeurs jusqu'à Louis XIV. C'est donc déjà sous la monarchie que les libertés communales ont pris naissance et ont été favorisées par elle.

Un historien que les républicains contemporains revendiquent comme un des leurs Henri Martin mort récemment, s'associant à Augustin Thierry, pour ne pas considérer Louis-le-Gros, comme le fondateur et le propagateur systématique des communes, rend justice à ce roi en ces termes :

« Il fut le champion des idées d'ordre et de paix intérieure qui a inspiré la *Trêve de Dieu*. Il fut le protecteur zélé des agriculteurs, des artisans de toutes classes, laborieuses contre les déprédations et les cruautés des nobles brigands; il se montra disposé à donner aux seigneurs l'exemple, de changer le régime des exactions arbitraires en celui des redevances fixes et régulières. »

Il est donc vrai de dire que du douzième au dix-huitième siècle deux faits capitaux dominent; c'est la formation de la bourgeoisie et le mouvement ascendant de la monarchie.

C'est encore de Louis le Gros que le même historien démocrate parle pour proclamer qu'en admettant des fautes imputées à ce souverain; « elles ne doivent pas faire méconnaître le caractère général d'une vie employée au service de la liberté publique, au moins de la civilisation. »

Ces éloges adressés à un roi et à une monarchie du XII^e siècle encore restreinte comparée à ce que les siècles suivants y joignirent de nouvelles provinces; ces éloges ne sont-ils pas, dans la bouche d'un ami, une sanglante critique pour une république dont M. Madier-Montjau a voulu faire l'apothéose?

Quelles sont en effet, les idées d'ordre et de paix dont les républicains de ce temps, seraient les champions comme le roi de France Louis VI? Les idées de ces novateurs sont les éléments de discorde et de guerre civile entre les citoyens. Ce n'est pas la Trêve de Dieu qui les

inspire, mais une guerre diabolique sous toutes les formes.

Le gouvernement républicain restauré à notre époque, comment protège-t-il les agriculteurs, les artisans de toutes les classes laborieuses? Ils les surcharge d'impôts, leur refuse les réformes salutaires, les laisse s'épuiser en revendications violentes dans les clubs où l'irritation populaire met au même rang l'indifférence gouvernementale et les institutions sociales, dont le véritable caractère nécessaire est méconnu ou travesti, et dans le paroxysme de leur exaspération les populations aduées en paroles, et abandonnées réellement aux instincts mauvais favorisés par les hommes d'État du jour s'écrient : Ni Dieu ni maître!

Les démocrates dont M. Madier-Montjau est un chef parlent beaucoup des idées et de leur progrès; or, ce ne sont que certains progrès naturels qui marquent un peu le mouvement actuel. On ne peut dire de cette fin du dix-neuvième siècle ce que les historiens que nous venons de citer ont encore proclamé en parlant de ce douzième siècle dont nous sommes séparés par six cents ans : « L'histoire des idées, des lettres, des arts, n'est pas moins féconde que l'histoire politique durant cette période éminemment créatrice. »

On a dit qu'il y a trois renaissances : celle de Charlemagne, celle du douzième siècle et la grande renaissance du seizième siècle.

La renaissance du douzième siècle est bien plus étendue, plus vivace que sa devancière; elle n'a plus besoin d'être suscitée et personnifiée par un grand homme; elle naît spontanément, elle est partout.

« Ce qui, à nos yeux, dit encore Henri Martin, la distingue de la renaissance classique du seizième siècle : elle est toute nationale; elle est moins une renaissance du passé que la renaissance de l'esprit français. »

Que n'aurions pas à dire des siècles suivants? si nous ne voulions forcément nous borner de ce siècle de Louis IX, grand saint et grand homme, alors qu'apparaissent les réformes judiciaires et législatives qui entament le droit féodal et inaugurent le droit civil.

C'était bien la France et la France monarchique, n'en déplaise au conférencier du Casino Lyonnais, qui montrait à l'Europe une grande nation s'efforçant à l'aide de ses rois, de devenir plus puissante, plus régulièrement organisée, plus progressive.

Après le mouvement des idées sous la souveraineté monarchique de la France grandit en étendue et en puissance jusqu'en 1789.

N'est-ce pas Philippe-Auguste qui, assailli par une des plus terribles coalitions de l'Europe à l'instigation de l'Angleterre, remporta cette célèbre victoire de Bouvines qui valut à la France l'Anjou et le Poitou, mais surtout fit reconnaître un esprit de nationalité. Cette bataille a fait dire, par Chateaubriant : « La transformation est accomplie, les Français sont devenus Français. »

Et maintenant si nous voulions suivre la complète formation de la France, nous rappellerions l'histoire de ce petit royaume de l'Ile-de-France agrandie par la Bretagne, la Bourgogne, la Normandie, la Flandre, la Franche-Comté, le Languedoc, la Provence, le Dauphiné, et cette Alsace, cette Lorraine, qui nous content tant de douleurs. Et comme dernier joyau à la couronne de France, le dernier Bourbon régnant de la vieille race, n'a-t-il pas légué cette Algérie qui est la France d'Outre-Mer?

Ces rois qui ont fait ces conquêtes légitimes et qui sont les premiers conservateurs, dont M. Madier-Montjau ne reconnaît pas la nation-

nalité. Ces rois et cette monarchie qu'ils ont constituée, peuvent demander avec autorité à la République si, de bonne foi, les hauts faits de ses héros sont comparables à ceux qui ont assuré l'unité et la suprématie de la France.

L. DUCURTYE.

Où l'Eglise Catholique ou la Révolution!

MON CHER MONSIEUR,

Il y a bien longtemps que vous jetez le cri d'alarme : « la franc-maçonnerie, voilà l'ennemi ! » On ne vous a pas écouté, on a crié : à l'exagération, au pessimisme ! Vous croirez-t-on maintenant que les actes inqualifiables de notre gouvernement franc-maçon, pires que ceux d'un peuple sauvage, foulant aux pieds les droits sacrés de la famille et de l'individu, viennent si hautement d'affirmer la vérité de vos prévisions et de vos conseils ?

A voir les événements présents et ceux de l'avenir, plus sinistres encore comme conséquence rigoureuse, on est pris de stupeur en face de la société si indifférente à l'heure où il s'agit pour elle d'une question de vie ou de mort.

Il faut en effet que notre pauvre France soit grandement coupable pour que Dieu l'humilie de la sorte aux yeux de l'Europe, dont elle est devenue la risée, elle pourtant qu'il avait choisie pour son peuple, pour le ministre de ses gestes : *Gesta Dei per Francos*. L'infortunée ! c'est que se laissant séduire par les promesses fallacieuses de la franc-maçonnerie et n'écoulant plus la voix de l'Eglise gardienne de son bonheur et de sa gloire, elle a poussé le cri du premier révolutionnaire, Satan : *Je n'obéirai pas*. Esclave de la secte maudite, elle a secoué le saint et doux joug du Seigneur, elle a profané son jour, a blasphémé son adorable nom, et s'est livrée sans pudeur au sensalisme le plus effréné. Si du moins la flagellation sanglante de 1830 l'eût corrigée ! mais non, elle est retournée, le lendemain, à ses premiers égarements, à sa monstrueuse infidélité. Pourquoi cet aveuglement de l'esprit et cet endurcissement du cœur malgré les avertissements et les menaces de la Mère du Christ qui l'avait adoptée pour son royaume? Vous l'avez répété cent fois, mon cher Monsieur : la franc-maçonnerie, voilà l'ennemi ! Oui, l'ennemi de tous droits divins et humains, l'ennemi de toute liberté, de toute honnêteté, de toute paix, de tout honneur, par conséquent : l'ennemi de la société, de la famille, de l'individu.

La franc-maçonnerie, on ne saurait donc trop la redire partout et sur tous les tons, voilà la cause de tous nos maux, du bouleversement général des idées saines et droites, de cette guerre intestine entre les classes de la société. Elle est en fin la révolution, le mal, et comme le mal va en progressant, elle a pour progéniture ces sectes odieuses qui s'appellent selon les divers pays, radicalisme, nihilisme, socialisme, c'est-à-dire la destruction de l'autorité, de l'ordre, de la propriété pour rentrer dans la vie bestiale. Nous sommes sur cette pente, aucune force humaine n'est capable de nous y arrêter, tant le mal est profond dans les intelligences et les âmes. Seul le Dieu de Clovis peut terrasser le monstre qui tient la France dans ses griffes infernales.

Pénétré de cette vérité, j'ai essayé de signaler le danger en 1870 dans une brochure : *L'Eglise catholique ou la Révolution*; mais

— Au contraire. Mais comme il serait embarrassé de me trouver une position où ses opinions ne fussent pas heurtées, il est bien content de se résigner. Quand, par exemple, je lui conte mes exploits chorégraphiques, il ne manque jamais de me citer quelque action d'éclat d'un de mes nobles ancêtres, ce à quoi je riposte en lui citant à mon tour des descendants de familles aussi illustres que la nôtre, qui se trouvaient au même bal que moi, comme leurs aïeux s'étaient trouvés avec la nôtre aux Croisades. Mon pauvre père alors de soupirer profondément sans rien trouver à répliquer.

— Depuis la mort de ta mère il doit se trouver bien isolé ?

— Pas autant que tu le crois, répondit Jacques en souriant; et comme son ami le regardait d'un air étonné il ajouta :

— T'ai-je parlé quelquefois de ma tante Amélie ?

— Jamais ! Ton père a donc une sœur ?

— Oui. Une sœur beaucoup plus jeune que lui, et qui n'était qu'une enfant à la mort de mon aïeul. Mon père était son tuteur, elle resta au château avec lui, et ce fut sous la direction de ma mère que s'acheva son éducation. Mes plus lointains souvenirs me la rappellent comme une gracieuse et charmante jeune fille, qui trouvait toujours le moyen de me glisser une tablette de chocolat lorsque mon vénéré père jugeait à propos de me mettre au pain sec.

— Oh ! oh ! voilà de reconnaissants souvenirs qui font honneur à ta gourmandise !

(La suite au prochain numéro.)

— 1 —

LES PRÉTENDANTS DE MONIQUE

PAR
RENÉ STINE

Vers le milieu du second Empire, les habitants du quartier des Champs-Élysées ont pu voir, dans une rue avoisinant la superbe promenade s'élever un charmant petit hôtel. Sa structure élégante indiquait que le possesseur était homme de goût, mais les formes exiguës de cette construction montraient qu'elle n'était point destinée à abriter une nombreuse famille. En effet, son propriétaire, le comte Godefroy de Valmagny, capitaine de frégate, était célibataire. Le capitaine avait un frère aîné, le duc Henri de Valmagny qui vivait assez isolé dans un château situé au pied des Vosges. Le duc n'avait jamais quitté le manoir de ses ancêtres où son père s'était retiré en 1830; il s'y était marié jeune et après la mort de son père avait continué d'y vivre. Le noble seigneur eût bien voulu inculquer à son fils et unique héritier Jacques de Valmagny, cet attachement profond à la vieille demeure. Par malheur, celui-ci s'y ennuyait profondément et avait fixé ses pénates à Paris.

Sans doute, par tradition de famille, Jacques de Valmagny gardait une fidélité sincère au représentant

exilé de l'antique monarchie, mais il avait que l'Empire avait du bon, puisque les fêtes y étaient belles, et qu'après tout, il s'amusaient infiniment, même en bornant au noble faubourg, ses relations mondaines. Là, le jeune marquis s'était fait une véritable réputation (réputation dont il n'était pas peu fier) pour la manière brillante dont il conduisait un cotillon : talent frivole, pour lequel son noble père professait le plus suprême dédain. Le jeune homme aurait fait assez triste figure dans le monde s'il avait été réduit à la pension relativement mince que lui octroyait le duc; mais son oncle le marin lui venait largement en aide. Puis, environ deux ans après s'être installé dans le joli hôtel qu'il s'était fait construire, le capitaine était mort, laissant à son neveu le tiers de sa fortune et son élégante demeure.

C'est pour cela qu'au début de cette histoire nos lecteurs trouveront Jacques de Valmagny paresseusement étendu sur une chaise longue auprès d'une fenêtre ouverte qui laissait arriver jusqu'à lui les suaves émanations d'un beau jardin tout rempli de fleurs odorantes. On était à la fin de juin, la journée avait été particulièrement chaude et le jeune homme s'était tout à fait abandonné au charme du *far niente*.

Une voix qu'il entendit dans l'antichambre lui fit relever la tête. Au même instant un domestique souleva la portière et annonça :

— Monsieur le comte de Marseilles.

— Georges, s'écria le jeune marquis, en s'élançant les bras ouverts au-devant du visiteur qui portait l'uniforme d'enseigne de vaisseau.

Ils s'embrassèrent avec effusion. Georges de Marseilles arrivait des mers de Chine; il y avait cinq

ans qu'il avait perdu de vue les côtes de France et Dieu sait s'il avait des choses à raconter à son ami !

Après le dîner qu'ils prirent en tête à tête, ils revinrent dans la chambre de Jacques, pour causer toute la soirée, le voyageur ayant accepté l'hospitalité que son ami lui avait offerte pour tout le temps de son congé.

— Maintenant, s'écria Georges, à ton tour ! Qu'as-tu fait pendant ma longue absence ?

— Rien !... fit Jacques d'un air piteux ?

— Comment, rien ?

— L'hiver, reprit Jacques avec une gravité comique, je suis très occupé, très répandu... je danse beaucoup... L'été... je me repose !

Et Jacques se renversant sur son fauteuil, lança au plafond une bouffée de fumée avec un tel air d'ineffable béatitude que Georges éclata de rire.

— Sybarite ! va !... dit-il. Puis d'un ton sérieux il ajouta :

— Comment se fait-il que ton oncle le capitaine ne t'ait pas poussé à entrer à l'Ecole navale ?

— J'aurais eu, je crois, peu de goût pour la marine, mais je me serais volontiers préparé à Saint-Cyr.

— Qui t'en a empêché ?

— Mon père n'a jamais voulu entendre parler de cela. Songe donc : servais sous un Napoléon !...

— Mais ce n'est pas l'Empereur que je sers, moi, c'est la France !...

— Va faire comprendre cette distinction à mon père !...

— Et cela ne te contrarie pas de voir ta jeunesse s'écouler si oisive et — passe-moi le mot — si inutile ?

aujourd'hui, je ne puis résister au besoin d'unir ma faible voix à la vôtre et de crier aussi : la franc-maçonnerie, voilà l'ennemi. C'est elle qui a assassiné Léopold II, Gustave III, Louis XVI, le duc de Berry ; c'est elle qui a tenté d'assassiner Ferdinand II, roi de Naples, François-Joseph d'Autriche, Guillaume III, de Prusse ; c'est elle qui a assassiné Pimodan par la balle d'un sectaire caché parmi ses soldats, l'illustre président de la République de l'Equateur, Garcia Moreno. Veut-on connaître de sa race les plus exécrables ? Robespierre, Marat, Danton, St-Just, Lebas, Couthon, Chaillier ; les patriarches de l'impie, comme les maîtres de l'immoralité : Rousseau, Voltaire, Helvétius, Diderot, d'Alembert, Raynal, d'Holbach, etc. Ecoutez :

Allez, s'il est un Dieu, sa tranquille puissance
Ne s'abaissera point à troubler nos amours.
La loi de la nature est sa première loi,
Elle seule autrefois conduisit nos ancêtres ;
Elle parle plus haut que la voix de vos prêtres,
Pour vous, pour vos plaisirs, pour l'amour et pour moi.
VOLTAIRE.

« Je mourrai bientôt, et ce sera en détestant la France, pays des singes et des tigres, où la folie de ma mère me fit naître. » (Signé : VOLTAIRE. — Lettre du 7 août 1763 (d'Alembert).

Avec une telle morale comment une société peut-elle rester debout ? Aujourd'hui c'est bien autre chose, comme celle des libres-penseurs, c'est-à-dire des francs-maçons perfectionnés, dépasse les mystères ignobles du paganisme ! On dirait, en vérité, lorsqu'on lit les rites des diverses loges maçonniques que Satan se plaît, dans sa rage haineuse contre le Très-Haut, à rouler dans la fange l'homme fait à son image et à lui imprimer la sienne propre toute hideuse d'orgueil et de luxure. Ce qu'il y a de plus désolant c'est que la masse des francs-maçons ignore l'origine, l'esprit et le but de la secte et par conséquent n'en comprend et n'en sent ni la perversité, ni la laideur, ni les ruines intellectuelles, morales et matérielles sous lesquelles va s'effondrer la société si n'intervient la Toute-Puissance divine.

Pauvres dindons ! ils se laissent prendre dans leur naïveté béotienne aux programmes sonores et soi-disant philanthropiques de liberté, d'égalité et de fraternité, autant de mensonges impudents qui signifient l'esclavage le plus dégradant, l'égalité dans la soumission la plus lâche, la fraternité dans la tyrannie la plus odieuse. Car que veut dire le mot de sociétés secrètes sinon que semblable à son maître Satan, le prince des ténébres, la franc-maçonnerie et les autres sectes, ses filles maudites, n'osant révéler en plein soleil leurs noirs complots, agitent et préparent dans les ombres de la nuit les crimes horribles de lèse-majesté divine et humaine, de lèse-nation et de ruine sociale. Et si l'affreuse franc-maçonnerie lève à cette heure le masque, n'est-ce pas parce qu'elle s'est assurée du gouvernement, de toutes les fonctions depuis le plus haut magistrat jusqu'au maire du village ; de tous les commandements, depuis le général jusqu'au caporal ? Elle règne en souveraine, au ministère, aux Chambres, dans l'armée, au palais de justice, à l'école comme à l'université ! Maintenant qu'elle a détrôné, assassiné ou chassé les rois, entendez-la vociférer : A bas Dieu ! le cléricalisme, c'est l'ennemi. Peut-être direz-vous : elle s'arrêtera là. Oh ! bons bourgeois, francs-maçons ou non, que vous êtes d'une simplicité touchante ! ne venez-vous pas d'assister aux exécutions brutales exercées contre ce qu'il y a de plus honnête, de plus recommandable, de plus dévoué au bien, foulant aux pieds les lois sacrées de la liberté, de l'égalité, de la fraternité ? Les corps religieux ne sont-ils pas les héros de l'humanité par la même qu'ils en sont les plus insignes bienfaiteurs ? Et vous voulez après cela que la franc-maçonnerie vous épargne et vous laisse en paix, à vos jouissances, à votre confort ? Attendez, votre heure sonnera bientôt. N'entendez-vous pas déjà hurler : à bas les riches ! à bas la propriété ! vive l'annihilation ! vive le socialisme ! en d'autres termes : vivent les assassins ! vivent les bandits ! ainsi le veut l'inevitable logique. Les frères aînés de la franc-maçonnerie, qui occupent en ce moment les hautes dignités et les postes lucratifs, voudraient bien s'arrêter, mais les frères cadets du radicalisme veulent monter à leur tour et avoir part au gâteau. C'est le fou furieux signalé par le franc-maçon Thiers, qui mange du prêtre aujourd'hui ; demain, le fou enragé mangera du bourgeois.

Voilà où la bourgeoisie sceptique, ou peureuse, et surtout affiliée aux sectes a amené la société. Au lieu de la défendre en 1830, principalement en 1870, en s'unissant à l'Eglise catholique, colonne de l'ordre, du droit et de la vérité, elle l'a livrée ou tout au moins laissée, abandonnée à la franc-maçonnerie ; maintenant, il n'y a plus qu'à se frapper la poitrine dans une vraie contrition et crier au Seigneur : « Pardonnez à votre peuple et ne soyez pas éternel-

¹ Alias : Celle de l'homme.

lement irrité contre lui. » Alors seulement, le Christ se lèvera et dissipera ses ennemis, car le Christ aime toujours la France.

Telles sont, mon cher Monsieur, les convictions qui résultent naturellement de l'étude sérieuse de l'histoire de la franc-maçonnerie depuis les Templiers jusqu'à nos jours. A ceux qui n'ont ni le temps, ni la patience ou assez d'instruction, je conseille l'opuscule de Mgr de Ségur, celui de Claudio Jannet (Paris, librairie de la Société bibliographique, rue de Grenelle, 35), l'instruction pastorale de Mgr l'évêque de Nîmes (1878), l'ouvrage de Mgr l'évêque de Tarentaise (Paris. Adolphe Jossé, rue de Sévres, 34). A ceux qui ont le temps et le savoir, je recommande le beau travail de M. Alexis de St-Albin, et les *Sociétés secrètes*, par le P. Deschamps (entièrement refondue par Claudio Jannet. 2 vol. grand in-8°, chez Seguin, Avignon, rue Bouquerie, 13).

Tous, assurément, s'écrieront comme nous après lecture :

Ou l'Eglise catholique ou la Révolution !

Agréez, mon cher Monsieur, l'assurance de mes sentiments de profonde estime.

X...

Membre correspondant de la Société d'émulation de l'Ain.

Charité Républicaine

L'autre jour, M. Mézières répondant à M. de Mazade, le nouvel académicien, louait particulièrement deux hommes, aujourd'hui disparus. L'un avait été un de nos plus illustres patriotes, toujours occupé de la patrie, dans ses pensées, dans ses rêves et dans tous les actes d'une des vies des plus actives qu'il soit possible d'imaginer, et si l'autre avait eu, dans le cœur quelques passions condamnables pour quiconque est resté attaché aux vieilles traditions nationales il se montra, cependant, à ce point dévoué à notre honneur et à notre gloire que ce serait, pour tout noble esprit, cruauté et injustice de leur refuser l'hommage d'une sincère admiration. Car, ce fut à ce souffle généreux que les cœurs consternés et abattus se releverent, et que l'espérance, pendant de longs jours perdue, ranima nos âmes, et en obtint des efforts qui sauvèrent notre considération et notre honneur. Ces deux hommes sont M. Thiers et M. Gambetta.

Les appréciations sur ces deux personnalités qui furent si considérables à l'époque de nos malheurs, sont si différentes et si opposées, qu'il serait malaisé de les juger avec impartialité.

Le jugement qu'en a porté M. Mézières, est celui d'un ami : il sera sur bien des points réformé par l'histoire. Mais, s'il convient d'attendre pour apprécier avec justice le rôle historique de l'ancien président de la République et du chef de l'opportunisme, on peut dès à présent, sans crainte d'erreur par trop de complaisance ou par trop de sévérité, les étudier dans certains côtés de leur caractère et de leurs mœurs.

L'estime que nous devons accorder aux hommes doit avoir pour base leur vie intime plutôt que leur vie publique. Les actes de la vie publique ont souvent pour inspiration la gloire à conquérir, la fortune à gagner, les hautes charges à obtenir, tandis que ceux de la vie ordinaire procèdent véritablement de ce qui constitue l'essence même de la personne. Aussi pouvons-nous dire, en toute vérité, qu'il n'y a pas de grands hommes là où nous ne trouvons pas un ensemble de hautes qualités morales, se révélant à chaque instant dans les habitudes et dans les actes de la vie intime et familière.

La première qualité de l'homme, c'est la sensibilité. L'homme est grand par le cœur, et c'est ce qui a fait dire qu'autant vaut le cœur, autant l'homme. Nous objecteront-ils que c'est l'intelligence qui est la qualité maîtresse dans l'homme, et que c'est par elle qu'il peut et doit mériter l'estime de ses semblables ? Nous répondrions qu'un grand cœur est toujours une grande intelligence, et que s'il arrive souvent que celle-ci ne se recommande par aucune œuvre utile, celui-là, au contraire, a toujours à son actif une large bienfaisance qui commande la reconnaissance et l'admiration.

Que fut M. Thiers par le cœur et en regard de la bienfaisance ? Un tout récent débat judiciaire va nous le montrer. Il eut l'amour de la fortune, et il se la fit très considérable. Il avait des millions, déjà, quand la commune détruisit son élégant hôtel de la rue St-Georges, et il prit les treize cent mille francs qui lui furent alloués pour indemnité.

M. Thiers conserva longtemps son père et sa mère, mais jamais il ne fut bien tendre à leur égard. Jamais il ne voulut les avoir auprès de lui. Craignait-il que leurs manières ne fussent pas à la hauteur des siennes ; que leur

genre d'éducation, que leur degré d'instruction ne fit tache sur son génie ? C'est possible. Il aurait eu beaucoup d'orgueil et de vanité, mais un petit, un tout petit cœur.

Du moins, ne les ayant pas à ses côtés, leur fit-il une large part de son opulence ? Les entourait-il d'un brillant bien être dont ses immenses ressources se devaient peu ressentir ? Il ne paraît pas. Ceux qui ont connu le père Thiers assurent qu'il se retirait souvent mécontent de l'hôtel de la rue St-Georges. Pauvre vieillard, que de fois il dut se rappeler, en présence de l'éclat qui environnait son nom, cette parole de Mme de Staël : « Gloire et puissance ne sont qu'un deuil éclatant du bonheur »

La mère Thiers survécut à son mari et dans sa vieillesse, n'eût pour vivre que la pension qu'elle recevait de son fils. Qui ne croirait que cette pension ne fut magnifique ? Celle dont le fils avait épousé la fille d'un riche banquier, avant d'être plusieurs fois ministre ; la mère d'un écrivain dont les livres avaient un écoulement prodigieux dans la France et dans l'Europe entière, et dont les cabinets renfermaient tant de précieuses raretés artistiques tant de chefs-d'œuvre en tout genre ; on se la figure volontiers, habitant un petit palais situé entre cour et jardin, dans quelque agréable banlieue de la grande capitale, vivant à sa guise, avec la simplicité de ses goûts natifs, mais dans la plus large aisance. Rien de moins vrai. M. Thiers donnait à sa mère 200 francs par mois, dit-on, et c'est avec cette plus que modeste pension qu'elle devait suffire à tous ses besoins. Hélas ! elle n'y suffisait pas toujours. Les loyers ayant augmentés dans le centre de Paris, M^{me} Thiers dut quitter la rue des Trois-Frères et se réfugier en 1851 aux Batignolles où elle mourut.

M. Thiers, put désormais ajouter à ses capitaux de nouvelles économies, et en les ajoutant les unes aux autres, pousser sa fortune au chiffre formidable de 14 millions.

A qui est-elle allée cette succession princière ? A sa femme seule. Dans son testament, rien que nous sachions pour sa sœur, M^{me} Riquet, rien pour ses frères Germain et Louiset ! C'est le cas, de lui appliquer la parole de saint Paul : Vous n'avez point eu le sentiment chrétien ; vous vous êtes montré inférieur à un païen.

Et le second de ces deux grands hommes a été encore pire que le premier.

Gambetta aussi était riche. Après avoir longtemps mené la vie de Bohème au quartier latin, vivant d'emprunts faits à ses amis et camarades, portant des habits rapés et des souliers éculés, il connut toutes les splendeurs de l'archi-millionnaire. Il eut ses hôtels, ses laquais, son cuisinier fameux, ses équipages, et un pouvoir immense. Et sa tante des environs de Gènes demandait chaque jour, l'aumône à la charité publique. On ne dit pas que sa mère ait jamais souffert de la misère, mais, avant de mourir, elle connut des tourments mille fois plus poignants qu'aucune privation matérielle. On sait que c'est à Paris, dans le cours d'une visite faite à son fils, qu'elle mourut. En partant de Nice, en quittant la petite villa qu'elle habitait sur la route de Villefranche, il semble qu'elle avait le pressentiment de sa fin prochaine. Il a couru un bruit à Nice d'après lequel, à son départ pour Paris, elle aurait dit à sa vieille bonne : au moins, si je venais à être malade, tu sais, je veux aussitôt un prêtre. Malade, elle le fut, mais de prêtre, elle n'en vit point ! Son corps fut transporté à Nice pour être déposé dans un caveau de famille, au cimetière du château. Et dans le convoi, on ne vit ni croix, ni prêtres, on n'entendit ni chants sacrés, ni prières. La pompe en fut grande, mais de cette froide et matérielle grandeur qui s'arrête à la terre, et par aucun côté, ne rappelle le ciel. Le ciel, son fils voulut le lui refuser ! Et cependant, cette mère infortunée y avait cru de toute son âme, et pour le mériter, durant de longues années, elle s'était montrée une des plus ferventes et des plus assidues chrétiennes de la paroisse du Port-Lympia. Mauvais, cruel, implacable fils qui fait du corps de sa mère un hommage à l'impie, à l'incroyance franc-maçonnique !

Quand l'histoire, écrite sous l'inspiration du souffle chrétien, racontera la mort de Gambetta, elle ne manquera pas de la rapprocher de celle de sa mère. Quels enseignements dans ce trépas et comme tout y est terriblement mystérieux ! Un jour, on apprend qu'il est blessé à la main, au poignet. Les amis répandent le bruit que l'accident est de faible importance et n'aura pas d'autres suites que quelques jours de repos. Cependant, la blessure, loin de guérir, s'envenime chaque jour davantage, et s'accompagne d'une fièvre intense. D'où vient elle, cette blessure, se demande le public dont la curiosité s'est éveillée anxieuse chez beaucoup, ardente chez tous ! Elle vient d'une arme à feu. Comment est-elle partie, qui la mise en jeu ? Les versions qui circulent ne s'accordent pas entre elles. On ne sait s'il y a eu crime ou un simple accident. Le crime est éliminé, mais

la nature de l'accident n'est pas éclaircie. Si c'est de sa propre main, ou d'une main étrangère que le blessé a reçu le coup, personne ne le sait.

Le tribun avance rapidement vers l'éternité ayant à son entour M^{me} Léon et les cerbères qu'entretient la franc-maçonnerie. Il a vers Cahors, un oncle qui est le modèle des prêtres et qu'il a abreuvé de chagrins, mais dont la charité est encore pour lui toujours en éveil et pleine de sollicitude. Pourquoi n'accourt-il pas à ce chevet de l'heure dernière ? Demandez-le à la divine Providence qui a fait vœu de se rire des persécuteurs de la Religion, à leur lit de mort : *In novissimo die, ridebo et subsannabo*. Il a une sœur dans Paris dont le cœur doit tressaillir aux nouvelles du soir et du matin. Pourquoi ne la voit-on pas, chaque jour, franchir la distance qui sépare Saint-Mandé de Ville-d'Avray ; pourquoi ne la voit-on pas en permanence autour d'un frère que ses soins pourraient disputer à la mort ? Mystère ! Il a un père à Nice, un père à qui la tendresse donnerait des ailes, et il ne bouge pas ! Mystère encore.

(A suivre.)

André DUFOUT.

Ouvrages de M. l'abbé Freynet, recommandés pour la propagande.

— La loi du 28 mars 1882 et son commentaire, brochure in-8°, 0,50 c.

La liberté de l'enseignement supérieur en chemin de fer, brochure in-8°, 0,50 c.

Le Sceau divin, 1 vol. in-12 — 3 fr.

L'Ecole laïque obligatoire, 2^{me} édition, 1 vol. in-12 — 3 fr.

Le Préfet de l'Isère et les frères de Bionnes, 2^{me} édition, brochure 0,30 c.

Cinq méchantes sottises, brochure 0,30 c.

L'alphabet politique, brochure, 0,50 c.

LOTTERIE TUNISIENNE

Tirage définitif. — Le comité directeur de la Loterie Tunisienne à Tunis vient de décider, de concert avec le gouvernement du Bey, que le tirage définitif de cette Loterie aura lieu, à Paris, le 17 juillet prochain.

Un million de francs à gagner en espèces. Cette Loterie est celle qui donne la plus grande somme en argent proportionnellement au nombre de ses billets qui n'est que de six millions.

Elle a, de plus, un but essentiellement patriotique, dans un moment où la France prend définitivement possession du protectorat effectif par l'abolition des capitulations.

On peut se procurer des billets au siège du Comité Administrateur, à Paris, rue de la Grange-Batelière, n° 13, et chez tous les libraires et marchands de tabac.

ANCIENNE MAISON

MOUTH

GRANDS MAGASINS

DE

NOUVEAUTÉS

Place Saint-Nizier, Rue Mercière

TOUTE LA RUE DES BOUQUETIERS

MÈRE ET FILS

POÈME PAR E. MEUNIER

Se trouve chez : PHILIPPE-BAUDIER, bureau d'abonnements, place Bellecour.

MÈRE, libraire, rue de la République.
GAY, libraire, rue Louis-le-Grand.
VITTE et PERRUSSEL, libraire, place Bellecour, 3.

Exposition permanente des Beaux-Arts, rue Bourbon, 38. — Visible de 11 h. à 7 h. — Entrée : 50 centimes.

Conférences populaires, quai du Canal, 7, Marseille.

Ces diverses conférences forment une brochure distincte pour chacune d'elles que l'on peut se procurer dans nos bureaux au prix de 20 cent. l'exemplaire.

Panorama de Lyon, 30, rue du Nord, aux Brotteaux. Le siège de Lyon en 1793, de 9 heures du matin à 7 heures du soir.

LOTTERIE DES ARTS DÉCORATIFS

Le succès sans précédent de la Loterie des Arts Décoratifs s'explique facilement.

Le Musée des Arts décoratifs est le véritable gros lot de la Loterie, et celui-là tout le monde le gagne.

Les idées de Tante Vieillot

JOURNAL D'UNE VIEILLE FEMME

NEUVIÈME FRAGMENT

Les allures de la jeunesse d'à présent me déplaissent fort : je l'ai souvent dit, et je le répète. Cela signifie-t-il que toutes les personnes âgées soient — à mon point de vue — aussi respectables qu'elles devraient être respectées ? Ah ? Dieu ! non !...

Autrefois, la jeunesse avait ses goûts, ses modes, ses plaisirs ; autres, et bien différents, étaient les goûts, les modes, les plaisirs de l'âge mûr ; un vent de frivolité a passé sur notre génération, surtout sur la génération féminine, et tout cela s'est mêlé, nivelé, d'étrange façon !

En vérité, mesdames, il n'y a donc point de miroirs chez vous ? Point de miroirs pour vous montrer ce que vous êtes, et pas davantage de calendriers qui vous rappellent la distance écoulée depuis l'époque où vous étiez jeunes ?...

Certes, je m'indigne, et à juste raison, lorsque je vois un jeune homme ou une jeune fille manquer d'égards envers une personne âgée ! Mais comment ne pas excuser et même partager le fou-rire qui s'emparera d'un adolescent devant ces vieilles poupées toutes suiffées de cold-cream, qui s'obstinent à exhiber en public des appas qui n'existent plus qu'à l'état de repoussoirs, et toutes sortes de vieilles peaux, crépées de rides où s'incrute la poudre de riz comme la neige aux crevasses des montagnes.

Les unes, grasses, replètes, la taille épaisse et déformée, parviennent — aux prix de quelles souffrances !... — à résoudre le difficile problème du contenu plus volumineux que le contenant ; d'autres, maigres, sèches, décharnées, se lançant dans un vêtement collant qui accuse tous les angles, toutes les pointes et jusqu'aux moindres aspérités de leurs os. Un étudiant en médecine pourrait les disséquer du regard, et continuer ses études rien qu'en les contemplant.

Certaine grisonnante d'il y a cinq ou six ans, possède aujourd'hui une chevelure d'or à faire rêver aux moissons ; ce qui, du reste, ne sert qu'à faire remarquer davantage son teint couperosé et flétri.

Il y a des femmes qui conservent toute leur vie la même coiffure, et cela n'est point ridicule, car il n'y a pas là préméditation de se rajeunir, mais simple habitude, autre chose et d'adopter, sur le tard, des coiffures jeunes. L'autre jour je rencontre une ancienne connaissance, que j'avais perdue de vue depuis de longues années. Le son seul de sa voix me la fit reconnaître. Naguère — il y a bien deux ou trois lustres de ce temps — elle portait le tire-

bouchon traditionnel adopté par nos mères ; aujourd'hui, ses cheveux, qui semblent pommadés au cirage, sont tendus sur les tempes, à l'américaine. Ces bandeaux d'ingénue ne servent qu'à découvrir des tempes qui n'ont rien de juvénile !

Mais elles ne s'aperçoivent donc pas ces malheures — qui, se croient — ou veulent paraître — toulousiennes, que mille et un détails viennent d'annoncer ce qu'elles croient si bien cacher ! A l'une, c'est une ophtalmie chronique qui lui met toujours une larme à la paupière clignotante, à l'autre, c'est la douleur lancinante d'un rhumatisme dissimulé, qui soudain, crispe sa lèvre roussâtre en un rictus grimaçant.

Et elles veulent toujours plaire, et pour courir ce monde qui rit de leur folie sénile, elles se couvrent des oripeaux les plus extravagants de la mode, elles compromettent la dignité de leur âge par la frivolité de leur conduite, et entraînent à leur suite tout une génération nouvelle qui se moque d'elles aujourd'hui et les imitera plus tard ?

O vieilles folles !...

Pour extrait conforme :

(A suivre.)

E. MEUNIER.

ERRATA. — Une erreur typographique a complètement dénaturé le sens d'une phrase du huitième fragment de *Tante Vieillot*. Au lieu de : « Ce n'est pas dans l'étude de la littérature et de l'histoire qu'elles apprendront... » « Lire : N'est-ce pas dans l'étude de la littérature et de l'histoire qu'elles apprendront... »

BULLETIN FINANCIER

Il paraît que nous nous sommes trompés, en disant que le gouvernement n'oserait pas, de peur d'un échec, faire l'émission du futur emprunt, aux guichets du Trésor. L'officielle Agence Havas qui doit être bien renseignée, affirme qu'elle se fera ainsi et que les guichets ne resteront ouverts que pendant douze heures. Nous n'y contredirons pas ; mais cela ne change pas notre manière de voir. Si le gouvernement s'est décidé pour ce procédé, c'est qu'il a pris ses mesures pour que d'une manière ou d'une autre, l'emprunt soit couvert. A défaut du public, les agences financières sont prêtes à le souscrire, sauf à le lui passer ensuite avec prime. La tourbe des gobe-mouches, dont le nombre, loin de diminuer va toujours grandissant, y verra un succès de confiance et sera trop heureuse de le prendre aux conditions qu'on voudra. Tant pis pour elle. Ce n'est pas notre faute, si elle ne veut ni voir, ni entendre.

En attendant, la hausse que nous avons signalée se maintient. Elle fait mêmes de nouveaux progrès. Nous conseillons volontiers à la petite épargne de profiter pour réaliser, des cours que, l'emprunt une fois terminé, ils ne reverront peut-être pas de sitôt.

A part la hausse du Crédit Lyonnais et la fermeté

relative de la Banque de France et du Crédit Foncier, le marché des valeurs de crédit n'offre rien de particulier. Les spéculateurs sont presque seuls à s'en occuper et le public continue à se tenir sur la réserve. Nous pensons qu'il fait bien. A la fin d'un exercice, les Sociétés ayant l'habitude d'enfler leurs cours, pour établir d'avantageux bilans, cette reprise ne saurait être pour nous, le signe certain d'une véritable amélioration.

Les chemins de fer se ressentent de cet état général et se maintiennent tous avec fermeté. Mais tous les calculs que l'on fait sur la hausse ou la baisse futures, avant de connaître les résultats définitifs et les révélations des Assemblées, sont au moins prématurés.

Monsieur de Lesseps est venu, la semaine passée réchauffer le zèle des capitalistes lyonnais qui commençaient à se refroidir. Malgré la sympathie que nous inspire, le *Grand Français* et les vœux que nous formons pour le succès complet de ses entreprises, nous pensons qu'on fera bien de ne pas s'abandonner à l'enthousiasme.

Le *Bône-Guelma* a émis dernièrement 26.000 obligations jouissant d'une garantie de l'Etat. La Bourse lyonnaise croit savoir que 4.000 seulement ont été souscrites. La *Revue économique* affirme, au contraire, que le succès a été complet. Qui croire ?

Le journal du *Comité Union*, annonce que les actionnaires adhérents ont répondu à son appel et que l'échéance de janvier est plus qu'assurée. Nous voulons bien le croire, mais son silence ne laisse pas que de nous étonner un peu. Le 15 est passé depuis dix jours et il nous semble que cet espace de temps est plus que suffisant pour compter même une somme de 17 millions.

L. R.

VARIÉTÉS

Anciens cloîtres de Saint-Jean et maisons du Chapitre.

(Voir les nos 219 à 221).

ANCIENNE MAISON DE SAVIGNY. Riche, doyen de l'église de Lyon, souscrivit en 1064, une donation que le chapitre fit aux moines de Savigny, d'une maison située au cloître de Saint-Jean, pour leur servir de pied-à-terre à Lyon, pour loger, dit l'acte de donation, des personnes si recommandables, *tanti ordinis viros*. — Le cartulaire de Savigny cite un acte (n° 951), de l'abbé Etienne de Varennes, daté du 3 juillet 1311, qui est l'acte d'acensement de la maison que l'abbaye avait dans le cloître du chapitre de Lyon. Cette maison qui avait été donnée par le chapitre, fut cédée à ce même chapitre en 1311, pour toute la vie de son doyen (alors Guigues de Busseuil), moyennant certaines charges, parmi lesquelles figurent des

réparations s'élevant à la somme de cinquante bonnes livres de Vienne (ch. 766).

ANCIENNE MAISON DE CANTORBÉRY. Saint Thomas, archevêque de Cantorbéry, que les prétentions iniques d'Henri II, roi d'Angleterre forçaient à s'expatrier, vint se réfugier en France ; il habita quelque temps à Lyon. Vers l'an 1108, l'archevêque Guichard et son chapitre lui donnèrent une belle maison au cloître de Saint-Jean, connue dans la suite sous le nom de Cantorbéry. En 1382, le doyen Jean de Saint-Amour proposa au chapitre de faire réparer la maison de Cantorbéry, située au cloître au-devant de l'église de Saint-Jean, vu qu'une muraille de ce logis était tombée. Cette maison fut ensuite connue sous le nom d'hôtel de Chevrières, lorsque Gaspard de Chevrières, archidiacre du chapitre de la cathédrale, mort en 1605, l'eut fait achever à la fin du seizième siècle. Dans la suite, les bureaux de la Poste furent établis dans cet hôtel, ils furent ensuite transférés en 1770, rue Saint-Dominique, dans la maison de feu la duchesse de Brissac. — Le 24 novembre 1806, le tribunal civil de première instance de Lyon fut installé dans l'hôtel de Chevrières, où il demeura jusqu'au 5 novembre 1842, qu'il s'installa au palais actuel. — L'année suivante (1843), le bâtiment de l'hôtel de Chevrières, qui donne sur la rue Tramassac, ainsi qu'une partie de ceux sur la cour ont été construits et entièrement achevés en 1845. L'école ecclésiastique en prit alors possession. — Son Eminence le cardinal de Bonald, déclarait par acte daté du 25 mai 1866, avoir acquis pour le compte et des deniers de l'archevêché de Lyon, de M^{me} veuve Fleurdelys et de M^{me} Bouchet, un immeuble situé sur place Saint-Jean, 7, (actuellement 3), connue sous le nom d'hôtel Chevrières, affecté par Son Eminence à l'école ecclésiastique dite la Manécatierie de Saint-Jean. Cet établissement a été érigé en Petit Séminaire par décret du 19 juin 1866. En janvier 1870, l'entrée a été ornée d'un beau portail, sur lequel sont sculptées les armes de Son Eminence le cardinal de Bonald et celles du chapitre de la cathédrale. E. R.

(A suivre).

1 Saint-Aubin, *Histoire ecclésiastique de Lyon*, p. 337.

Le Portrait du Roi. — Le *Clairon* tient à la disposition de chacun de ses abonnés et lecteurs de magnifiques portraits du Roi, faits d'après des procédés nouveaux et qu'il laisse à 25 fr. pièce, au lieu de 100 fr.

Ce portrait est exposé dans nos bureaux, rue Mulet, 8, à l'entresol.

Le Propriétaire-Gérant : B. DUVIVIER.

LYON. — IMP. COMBES, ALLE ET ADMINISTRATIVE, PLACE ALEX. RUE GENTIL, 4.

CARROSSERIE

1^{re} MAISON DE CONFIANCE A LYON

P. CHARREL

Ancienne maison ROBERTOT

Place St-Pothin, 10 et 12

Vastes et splendides magasins, où l'on trouve Breacks, Landaus, Spider anglais, Charettes anglaises, Mylords.

Récompenses obtenues à toutes les grandes Expositions.

LE MONITEUR DE LA MODE

peut être considéré comme le plus intéressant et le plus utile des journaux de modes. Il représente pour toute mère de famille une véritable économie.

Edition simple, un an 14 fr., six mois 7 fr. 50, trois mois 4 fr. ; édition 1^{re}, un an 26 fr., six mois 15 fr., trois mois 8 fr.

Le *Moniteur de la Mode* paraît tous les samedis, chez Ad. GOUBAUD et fils, éditeurs, 3, rue du Quatre-Septembre, Paris.

FUMEURS Ne sortez pas de là !!!

Si vous voulez fumer du papier parfumé bienfaisant, fumez le **VRAI GOUDEON** de Norvège de Joseph BARDOU & Fils. Exigez le cachet de garantie et la signature des INVENTEURS. — Si vous préférez fumer du papier extra-blanc, fumez le **Joseph BARDOU Extra** (couverture en chromolithographie). — Exigez toujours la Signature. — QUALITÉS DE CES DEUX PAPIERS : 1^{er} Ils n'adhèrent pas aux lèvres ; 2^{es} Ils détruisent l'acreté du tabac ; 3^{es} Ils ne fatiguent ni la gorge ni la poitrine, étant fabriqués avec des produits de 1^{er} choix, par des procédés spéciaux pour lesquels nous sommes seuls brevetés. — Ils ont fait naître 40 contrefaçons ou imitations dont il faut se méfier. — Vente dans tous les Bureaux de Tabac. USINE A VAPEUR A PERPIGNAN — Joseph BARDOU & Fils.

On trouve dans nos Bureaux :

Les Chants Royalistes

La III^e série du RECUEIL DE CHANTS ROYALISTES, paroles et musique, vient de paraître. Nous y retrouvons un grand nombre de chansons célèbres.

Nous tenons à la disposition de nos lecteurs les II^e et III^e séries, édition de luxe, à 1 fr. 40 c. l'exemplaire ; les I^{re} II^e et III^e séries, édition populaire, à 90 c. l'exemplaire.

On peut se procurer aux Bureaux de l'Eclair, rue Mulet, 8

LES CONFÉRENCES POPULAIRES

Données à Marseille, Directeur : M. l'abbé BOURCIER.

NOUS CITONS ENTRE AUTRES :

LE SOCIALISME ET LES CONFÉRENCES POPULAIRES

Par M. l'abbé MARBOT

Vicaire général de sa Grandeur Mgr l'archevêque d'Alx

LE SOCIALISME ET L'ÉCOLE CABET

Par M^{re} HORNEOSTEL, avocat au barreau de Marseille.

LE SOCIALISME, SES FORMES DIVERSES, SES ILLUSIONS

Par M^{re} de SÉRANON, avocat.

LE SOCIALISME DANS L'ATELIER

Par le chanoine BOURGES, directeur du cercle de St-Genis, à Arles.

TRAVAIL CHRÉTIEN ET SOCIALISME

Par M. l'abbé CHERRIER, chanoine d'Alx.

LE PORTRAIT DU ROI

Magnifique reproduction sur glace de la dernière photographie de

MONSIEUR LE COMTE DE CHAMBORD

Riche cadre de Peluche bleue, Fleurdelisé aux quatre coins

Prix : 25 Francs

Ce Portrait est exposé dans nos Bureaux

RAPIDITÉ EXCEPTIONNELLE D'INFORMATIONS

Grâce à un système ingénieux combiné d'informations télégraphiques et télégraphiques, LE FRANÇAIS, journal de Paris, publié, à l'usage de ses abonnés de province, une édition spéciale, qui, partant par les courriers du soir, CONTIENT LE COMPTE RENDU DES SÉANCES PARLEMENTAIRES DU JOUR MÊME. C'est une avance de vingt-quatre heures.

BUREAUX A PARIS : 6, RUE DES BEAUX-ARTS

FRANCE : 1 an, 58 fr. ; 6 mois, 31 fr. ; 3 mois, 16 fr.

ÉTRANGER : — 66 fr. ; — 35 fr. ; — 18 fr.

On peut s'abonner dans tous les bureaux de poste.

SAISON D'HIVER

GUIDES JOANNE

Stations d'hiver de la Méditerranée. — Provence.

Corse. — Pyrénées. — Algérie. — Espagne. — Italie.

Turquie. — Grèce. — Égypte. — Syrie et Palestine.

LE MONDE

Nous ne saurions trop recommander le *Monde* à ceux de nos lecteurs qui désireraient s'abonner à un journal politique religieux ; sa rédaction ferme et prudente, autant que pratique, constitue un guide précieux à toutes les personnes qui s'intéressent à la régénération sociale de notre pays.

On s'abonne, à Paris, 17, rue Cassette. Paris et départements : un an, 45 francs. — Six mois, 23 francs. — Trois mois, 12 francs. Avec supplément hebdomadaire : un an, 48 francs. — Six mois, 25 francs. — Trois mois, 13 fr.

Le *Monde* sera servi gratuitement pendant huit jours à titre d'essai, à toute personne qui en fera la demande.

HISTOIRE D'HENRI V

Par ALEXANDRE DE SAINT-ALBIN

4 vol. in-8, de VIII-516 pages, prix. 5 fr.

Avec cette épigraphe : « Vous direz à Henri que ce qu'il dit est bien dit et que ce qu'il fait est bien fait. » P. IX.

Se trouve dans nos Bureaux

LAINES

Molair, Persan, Saxo, Mérinos

ANGLAISE IRRÉTRICISSABLE

ROBES ET MANTEAUX D'ENFANTS

PÉLERINES ET FICHUS

A. ROYANÉ

Rue de la Préfecture, 1

Requiem en Musique

A LA MÉMOIRE DE

M. LE COMTE DE CHAMBORD

Adresser 2 francs en mandat-poste

à M. l'abbé Ch. HUBERT

7, Place Poissonnière, 7

TOULON (VAR)